

Séance du lundi 6 mars

- Les comptes administratifs 2016 sont adoptés à l'unanimité :
 - Lotissement de la prairie, pas d'opération financière en 2016 donc même CA qu'en 2015.
 - Assainissement : Excédent de 113 474, 60 € en fonctionnement et de 2 840, 59 € en investissement soit un excédent global de 116 315, 19 € à reporter sur le budget 2017.
 - Commune : Excédent de 115 497, 15 € en fonctionnement, déficit de 32 800, 43 € en investissement soit un excédent de 82 696, 72 € à reporter sur le budget 2017.

- Les projets de travaux et d'investissement pour l'année 2017 sont esquissés : peinture intérieure de l'église suite à dégâts des eaux, voirie et ralentisseurs route de la Saône, garage du presbytère, panneau à messages variables, bureautique, signalétique.

- Le Conseil municipal prend connaissance du rapport « Service extérieure d'incendie ». Des bornes devront être remplacées ou réparées. Une ou 2 autres devront être implantées à l'entrée du Chemin de la Creuse et rue du Tire Sachot.

- En partenariat avec l'Amicale, la commune accueillera l'arrivée de la première étape de la ronde cycliste de Haute-Saône samedi 8 avril après-midi.

- La répartition des conseillers communautaires doit être revue parce qu'une nouvelle élection est nécessaire à Francourt suite à plusieurs démissions de conseillers municipaux. Le conseil municipal se prononce pour un accord local plutôt que pour l'application du droit commun, conséquence de la loi NOTRe qui fait favoriser à l'excès les plus grosses communes. (Par exemple, avec le droit commun, Champlitte aura 9 conseillers – un de plus – sur 61 tandis que Lavoncourt en perd un et n'en conserve qu'un pour 350 habitants !)